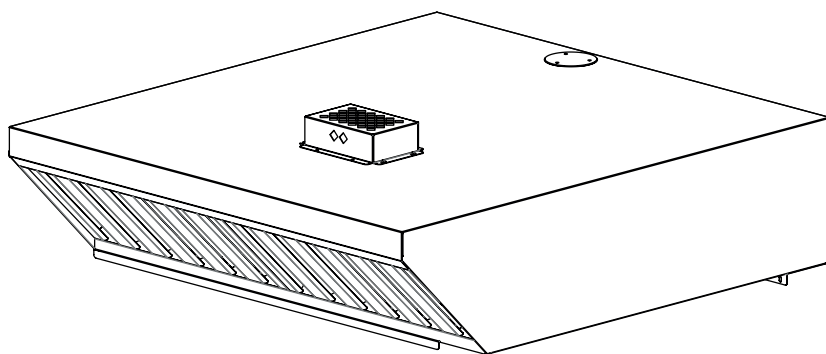


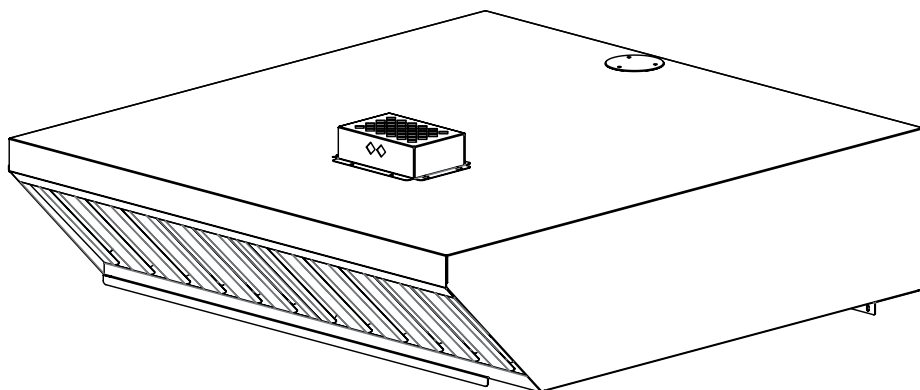


CONDENSEUR POUR FOUR VULCAIN-5 VULCAIN-10

PP-CONDENSEUR-5
PP-CONDENSEUR-10



FR MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Tension	▪ 220-240 V 50/60 Hz		
Absorption électrique totale	▪ 1,2 A		
Puissance électrique totale	▪ 250 W		
Dimensions externes	Longueur	Profondeur	Hauteur
	840 mm	1079 mm	300 mm
	920 mm	1005 mm	300 mm
Dimensions emballage	▪ L 960 x P 1170 x H 470 mm		
Débit	▪ Minimum 330 m ³ /h		
	▪ Maximum 500 m ³ /h		
Poids net	▪ 33 kg		
Poids avec emballage	▪ 49 kg		

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN



1. INFORMATIONS PRÉALABLES GÉNÉRALES

Merci d'avoir acheté notre équipement.

Lire attentivement ce manuel avant d'effectuer toute opération d'installation, de maintenance et/ou avant d'utiliser l'équipement.

Ce manuel accompagne toutes les versions de l'équipement **HOTTE**.

Le Fabricant décline toute responsabilité pour les ruptures, accidents ou inconvénients dus au non-respect et à la non-application des instructions contenues dans ce manuel.

1.1. OBJECTIF DU DOCUMENT

Le **Manuel d'Utilisation et d'Entretien** représente le document de référence, rédigé par le Fabricant de l'appareil, il s'adresse aux opérateurs et au personnel spécialisé qui utiliseront l'appareil en question pendant tout son cycle de vie.

L'objectif de ce manuel est de fournir les informations pour utiliser correctement l'appareil, à partir de son installation jusqu'à son élimination, il attire l'attention sur les dangers pouvant découler d'une mauvaise utilisation et en tenant compte du comportement inapproprié raisonnablement prévisible de l'opérateur.





1.2. FOURNITURE ET CONSERVATION

Le manuel est au **format électronique**.

Ce manuel fait partie intégrante de l'équipement.

Conserver ce manuel dans un endroit accessible à tous les utilisateurs pour toute consultation future. En cas de cession ou de vente de l'équipement, ce manuel doit être remis au nouvel utilisateur afin de l'informer sur la procédure d'installation, l'utilisation et les consignes de sécurité.

1.3. NOTES DE CONSULTATION

SYMBOLE	TYPE	DESCRIPTION
-	TEXTE EN GRAS	Souligne quelques phrases et références significatives dans le texte.
	SIGNAL DE DANGER GÉNÉRIQUE OU DÉDIÉ	Met en évidence les risques pour la santé et la sécurité du personnel autorisé et/ou les risques d'endommagement ou de dysfonctionnement de la machine.
	SIGNAL D'INTERDICTION GÉNÉRIQUE OU DÉDIÉ	Souligne l'interdiction d'accomplir une action.
	SIGNAL D'OBLIGATION GÉNÉRIQUE OU DÉDIÉ	Indique une prescription (obligation d'effectuer une action).
	INFORMATION	Rapporte les informations pertinentes.

1.4. RECUEIL RÉGLEMENTAIRE

L'appareil a été conçu conformément au recueil réglementaire décrit dans la déclaration de conformité qui accompagne le produit et à la plaque d'identification apposée sur l'appareil en question, en plus des exigences téléchargeables directement sur le site institutionnel du Fabricant.

1.5. GARANTIE

Les conditions de garantie prévues par la loi sont applicables. Si l'équipement s'avère défectueux, veuillez contacter le Centre d'Assistance Agréé ou le revendeur le plus proche.

Pour la réparation de l'équipement, il faut envoyer la documentation suivante :

- Numéro de série
- Copie de la facture indiquant la date d'achat du produit
- Description de la panne.

2. CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages aux personnes ou aux biens dus au non-respect des consignes suscitées ou résultant d'une seule pièce de l'équipement et de l'utilisation de pièces de rechange non d'origine.



Cet équipement professionnel ne peut être utilisé et nettoyé que par des personnes ayant atteint la majorité (> 18 ans en Europe ou autres limites définies par la réglementation locale) ayant des conditions psychophysiques normales et ayant reçu une formation adéquate en matière de protection de la santé et sécurité sur le lieu de travail.



Installer l'équipement loin des matériaux inflammables et/ou des sources de chaleur. Respecter les distances minimales de sécurité indiquées dans ce manuel (voir « DISTANCES MINIMALES DE SÉCURITÉ »).



AVERTISSEMENT

Danger électrique. Débrancher l'alimentation électrique avant d'effectuer des travaux d'entretien.



AVERTISSEMENT

Faire attention lors du retrait des filtres et s'assurer que l'alimentation électrique soit débranchée.



AVERTISSEMENT

L'équipement ne peut être installé que par du personnel technique qualifié.



Seul un personnel technique qualifié doit effectuer les travaux d'entretien.



Utiliser uniquement des pièces de rechange originales.



Il est strictement interdit d'apporter toute modification à l'équipement.



Ne pas mettre l'équipement en marche avec les mains humides ou en cas de contact avec de l'eau.

2.1. OBLIGATIONS ET INTERDICTIONS

2.1.1. OBLIGATIONS

- Seul un personnel technique qualifié doit effectuer les travaux d'installation (voir le chapitre « **INSTALLATION** »)
- La zone autour de l'appareil doit être dégagée et propre
- Éloigner les enfants et les animaux domestiques pendant le fonctionnement et le refroidissement de l'appareil. La température des parties accessibles est élevée
- Laisser libre tout le périmètre de l'équipement afin que l'air puisse circuler.

2.1.2. INTERDICTIONS

- Ne pas installer l'équipement si des dommages ont été constatés à la réception
- Les enfants ne doivent pas jouer avec l'équipement
- Ne pas utiliser l'équipement comme plan de travail ou comme plateau de support
- Ne pas modifier et altérer, en aucune façon, l'équipement
- Ne pas déposer ou conserver des liquides ou des matériaux inflammables, ni d'objets facilement inflammables sur l'équipement, ou à l'intérieur ou à proximité immédiate
- Ne pas placer de matériel sur l'équipement (boîtes ou autres)
- Ne pas placer l'équipement directement exposé au soleil et à toute autre forme de rayonnement thermique
- Ne pas placer l'équipement dans une niche fermée ou contre le mur
- Ne pas obstruer les prises d'air
- Ne pas laisser l'appareil sans surveillance pendant son fonctionnement
- Ne pas toucher les surfaces quand l'appareil est en marche.

3. DESCRIPTION ET IDENTIFICATION

3.1. IDENTIFICATION DE L'APPAREIL

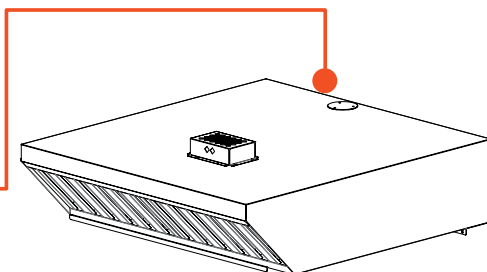
La plaque signalétique se trouve sur le côté de l'équipement. Elle contient les éléments suivants :

- Numéro de série
- Caractéristiques typologiques/fonctionnelles
- Données de la certification et du marquage.



Ne pas retirer la plaque d'identification et/ou la remplacer par d'autres plaques. Contacter le fabricant en cas de besoin.

Data produzione Production date	Matricola Serial Number	Modello Model#	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	Cod:		
Norma sicurezza Safety norm	Classe Climatica Climatic Class		
Gas espansione Expansion gas	Tipo Gas type	Carica Gas Load	Carica 2 Gas 2 Load
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Illuminazione Lighting	Resist. condensa Condensation heater	Corrente Rated current	XXXXXX
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Tensione Alimentazione Power Supply	Fase Phase	Frequenza Frequency	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Volume netto Net volume	Potenza elettrica Electric power	ARM Sbrinatoria elettrica Electric defrost	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	



La plaque signalétique peut changer en fonction du pays de destination de l'équipement.

3.2. UTILISATION PRÉVUE

L'appareil visé dans ce manuel est une **HOTTE** à usage professionnel.

Il a été conçu et fabriqué pour l'aspiration des fumées.

Le Fabricant décline toute responsabilité pour les utilisations autres que celles indiquées.



Ne pas utiliser cet appareil pour des fonctions autres que celles prévues. Ne pas faire aspirer les fumées potentiellement explosives dans cet appareil.

3.3. DESCRIPTION

L'appareil objet de ce manuel est une **HOTTE** à usage professionnel, **pour usage interne**, à utiliser **pour l'aspiration de fumées à l'intérieur de cuisines industrielles**.

Modes et fonctions :

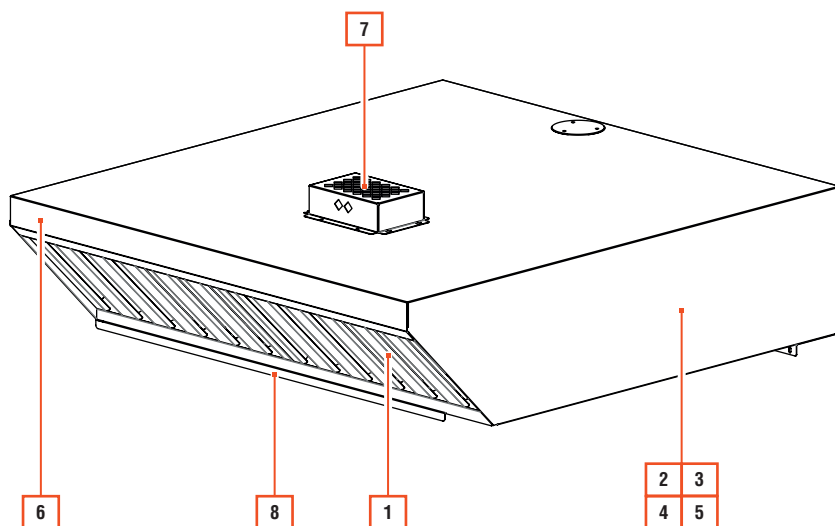
- avec condensateur de vapeur ;
- vitesse d'aspiration variable, porte max ouverte ;
- fonctionnement intégré avec le four ;
- affichage des alarmes sur l'écran du four ;
- prédisposition pour l'usage de fours superposés ;
- filtres amovibles ;
- égouttoir amovible ;
- ventilateur facile à nettoyer.



Pour connaître la compatibilité avec son produit contacter le Revendeur ou le Centre d'assistance agréé.

L'alimentation s'effectue via un câble électrique déjà prévu par le Fabricant.

3.4. COMPOSANTS PRINCIPAUX



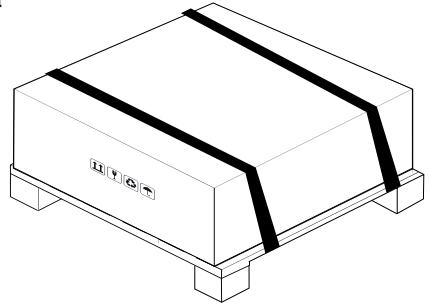
POS.	ÉLÉMENT
1	FILTRE À LABYRINTHE
2	ARMOIRE ÉLECTRIQUE
3	MOTEUR
4	ÉLECTROVANNE
5	RÉSISTANCE ÉQUILIBRAGE
6	TÔLE HOTTE COMMANDES LATÉRALES
7	ACCESSOIRE POUR L'EXPULSION DIRECTE DES FUMÉES
8	ÉGOUTTOIR AMOVIBLE

4. RÉCEPTION ET MANUTENTION

4.1. RÉCEPTION DE L'ÉQUIPEMENT

L'équipement est livré sur une palette emballée dans du carton cerclé.

Lors de la livraison, vérifier que l'emballage est intact et qu'il n'a pas été endommagé pendant le transport.



4.1.1. MANUTENTION AVEC L'EMBALLAGE



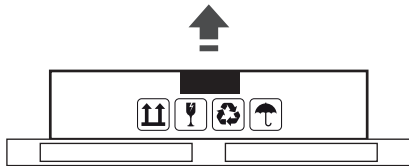
Seul un personnel technique qualifié doit effectuer les opérations de manipulation de l'équipement.



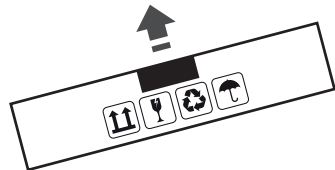
Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect des règles de sécurité en vigueur.

Il faut manutentionner l'emballage toujours en position verticale (voir les instructions sur l'emballage).

OUI

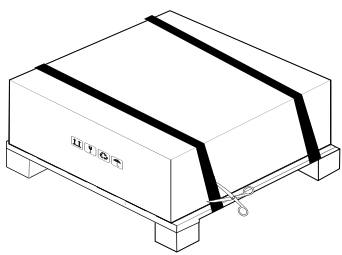
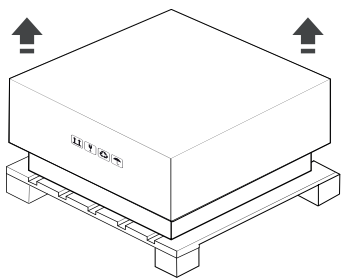
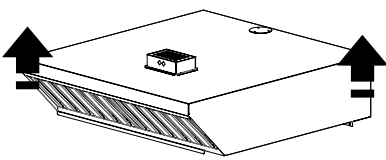



NON



4.1.2. RETRAIT DE L'EMBALLAGE ET CONTRÔLE

Pour le retrait de l'emballage :

ÉTAPE	ACTION	IMAGE
1	Retirer les feuillards.	
2	Retirer le carton d'emballage.	
3	Soulever l'équipement pour le retirer de la palette. Placer l'équipement à l'endroit prévu. Remarque : pour manutentionner l'équipement il faut utiliser un transpalette ou un chariot élévateur adaptés au poids à manutentionner.	
4	Retirer les films protecteurs qui protègent l'acier (à l'extérieur et à l'intérieur).	

Après avoir enlevé tous les matériaux d'emballage, contrôler la présence de toute éventuelle anomalie.

Si des anomalies sont constatées, ne pas installer l'équipement. Contactez votre revendeur ou votre centre de service agréé dans les 8 jours suivant la date d'achat.

4.1.3. ÉLIMINATION DE L'EMBALLAGE

Les matériaux utilisés pour l'emballage sont recyclables et ils doivent être collectés selon les règles de la collecte sélective.



Séparer les divers matériaux constituant l'emballage conformément à la réglementation en vigueur dans le Pays d'installation.

4.2. MANUTENTION

4.2.1. TABLEAU DIVISION VERSIONS ET POIDS POUR LA MANUTENTION

Suivre le tableau suivant pour voir le poids et les dimensions de l'appareil.

VERSION	LARGEUR	PROFONDEUR	HAUTEUR	POIDS
	840 mm	1079 mm	300 mm	33 Kg
	920 mm	1005 mm		

4.2.2. OPÉRATIONS DE MANUTENTION

Avant d'effectuer toute opération de manutention de l'équipement, lire attentivement les instructions.



Seul un personnel technique qualifié doit effectuer les opérations de manipulation de l'équipement.



Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect des règles de sécurité en vigueur.



Déplacer l'équipement en le maintenant toujours en position verticale. Ne pas incliner l'équipement.

Pour manutentionner l'équipement il faut utiliser un transpalette ou un chariot élévateur adapté au poids à manutentionner.



ATTENTION

Lors de la manipulation, veiller à ne pas endommager l'équipement lui-même, les personnes, les animaux et/ou les objets se trouvant à proximité immédiate.



ATTENTION

Ne pas tirer l'équipement par la poignée d'ouverture de la porte pour le déplacer.

5. INSTALLATION



Seul un personnel technique qualifié doit effectuer les travaux d'installation de l'équipement.



Installer l'équipement loin des matériaux inflammables et/ou des sources de chaleur. Respecter les distances minimales de sécurité indiquées dans ce manuel (voir « DISTANCES MINIMALES DE SÉCURITÉ »).



Ne pas installer ni utiliser l'équipement dans des environnements, des lieux ou des zones classés ATEX.



Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect des règles de sécurité en vigueur.

5.1. LOCAL D'INSTALLATION

Installer la HOTTE dans un local équipé d'un système de climatisation. Si le local n'est pas climatisé, cela pourrait donner lieu à des dysfonctionnements (par exemple : formation de condensation).



La paroi arrière où est positionnée la HOTTE doit être d'un matériau NON inflammable.

5.1.1. CARACTÉRISTIQUES DU LOCAL D'INSTALLATION



L'appareil ne doit pas être installé à l'extérieur et directement exposé aux agents atmosphériques.

Le local d'installation doit être une pièce intérieure, ventilée et adaptée à l'usage (par exemple, une cuisine).

Respecter les conditions environnementales admissibles indiquées :

CONDITIONS AMBIANTES ADMISES

Température ambiante	entre +5°C et +60°C
Humidité de l'air	max 60 %

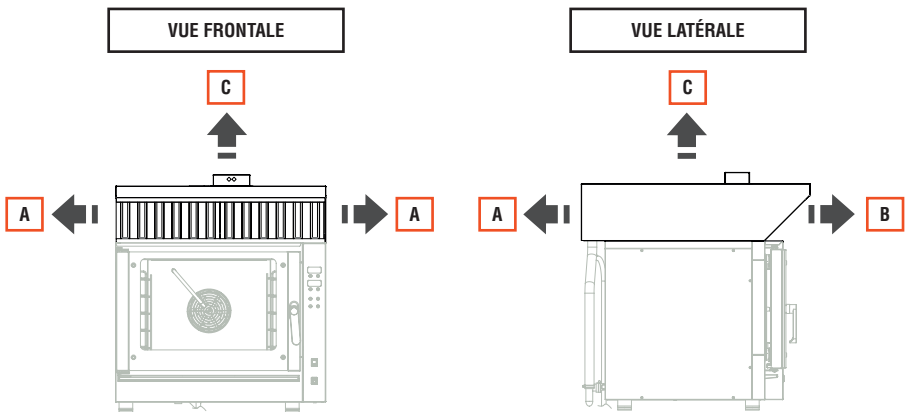
Ne pas utiliser l'équipement en dehors des conditions d'utilisation et de fonctionnement autorisées.

5.1.2. DISTANCES MINIMALES DE SÉCURITÉ

Afin de garantir le bon fonctionnement de l'équipement et donc une bonne circulation de l'air, respecter les distances de sécurité minimales par rapport aux parois latérales, aux autres équipements et/ou aux sources de chaleur.

DISTANCES MINIMALES DE SÉCURITÉ

A	Latérale / supérieure sans d'autres sources de chaleur à proximité	10 cm
B	Frontale	90 cm
C	Côté supérieur	50 cm



5.2. POSITIONNEMENT

La HOTTE peut être placée au-dessus d'un four (du même type du Fabricant).

Vérifier que le four soit parfaitement nivelé, dans le cas contraire procéder au nivellement.

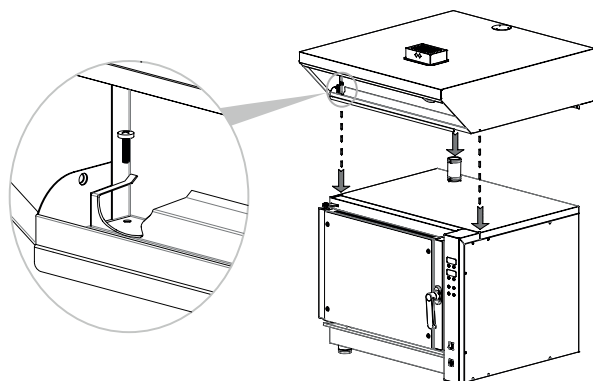
Pour le **nivellement**, procéder comme décrit ci-dessous :

ÉTAPE	ACTION	IMAGE
1	Placer le four en position parfaitement verticale.	
2	Agir (le cas échéant) sur le réglage des pieds à visser du meuble, pour en régler le niveau.	
3	Vérifier la planéité à l'aide d'un niveau à bulle.	

5.3. FIXATION DU FOUR EN DESSOUS

Pour la **fixation de l'appareil au four**, procéder comme décrit ci-dessous :

ÉTAPE	ACTION
1	Enlever l'égouttoir en dévissant la vis de fixation.
2	Fixer la hotte au four en dessous.
3	Effectuer les raccordements électriques, de l'eau et des fumées.
4	Fixer la couverture arrière.
5	Vérifier la planéité à l'aide d'un niveau à bulle.



6. BRANCHEMENTS

6.1. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



Seul un personnel technique qualifié doit effectuer les travaux de connexion sur l'équipement.



Le raccordement électrique doit être effectué conformément au recueil légal et aux réglementations applicables dans le pays où l'équipement est installé.

6.1.1. BRANCHEMENT DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Consulter le schéma électrique de l'équipement.

Pour effectuer un branchement électrique correct :

- prévoir un interrupteur magnétothermique différentiel de type A à 0,03A et vérifier que la fréquence / tension de ligne corresponde à celle indiquée sur la plaque d'identification du produit
- Vérifier que la tension et la fréquence du réseau correspondent à celles de la plaque signalétique. Une variation $\pm 10\%$ de la tension nominale est admissible
- Raccorder l'équipement à une installation de mise à la terre efficace. Vérifier le fonctionnement et la déclaration de conformité conformément au recueil réglementaire du pays d'installation
- Installer un interrupteur bipolaire de sectionnement avec ouverture des contacts d'au moins 3 mm, en amont de la prise. Ce commutateur est obligatoire lorsque la charge dépasse 1000 watts ou lorsque l'équipement est connecté directement sans l'utilisation d'une fiche. Il doit donc être placé à proximité immédiate de l'équipement afin d'être bien visible par le personnel en cas d'entretien
- Vérifier que la section du câble d'alimentation est adaptée à la puissance absorbée par l'équipement.

Il est obligatoire, selon la loi, de brancher l'équipement à une installation de mise à la terre, déclaré et vérifié par les organismes compétents.

Ne pas brancher la fiche électrique de l'équipement sur une rallonge et/ou un réducteur.

Procéder comme suit :

ÉTAPE	ACTION
-------	--------

1	Brancher la fiche d'alimentation à la prise murale.
---	---



AVERTISSEMENT

Danger électrique. Si le câble d'alimentation est endommagé, le remplacer.



Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de branchements incorrects, non réalisés dans les règles de l'art ou par du personnel technique non qualifié et autorisé.

6.1.2. BRANCHEMENT DE LA BORNE ÉQUIPOTENTIELLE

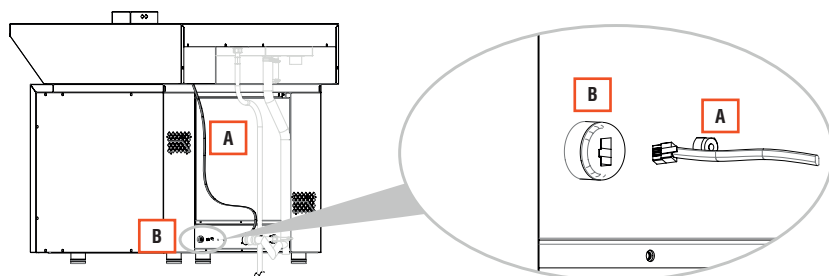


Brancher l'équipement à l'installation de mise à terre et l'insérer dans le circuit équipotentiel. La borne appropriée est située à l'arrière de l'équipement et est identifiée par le symbole international de la figure

6.1.3. RACCORDEMENT DU CÂBLE DE COMMUNICATION - RACCORDEMENT ENTRE LA HOTTE ET LE FOUR

Pour le **raccordement du câble de communication entre la hotte et le four** :

ÉTAPE	ACTION
1	Identifier le câble de communication A à l'arrière de la HOTTE.
2	Insérer le connecteur à l'intérieur de la prise située sur la partie arrière B du FOUR.



6.2. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

6.2.1. RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'EAU



La pression de l'eau d'alimentation doit être comprise entre 150 et 250 kPa / 1,5 et 2,5 bars.

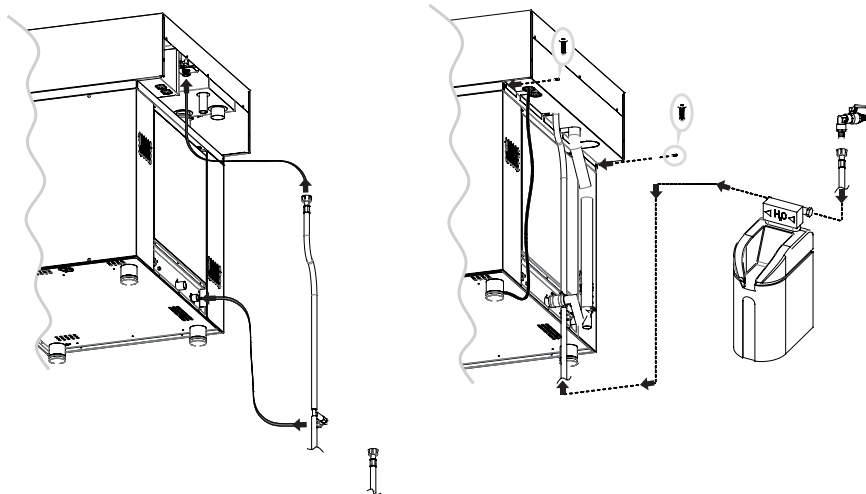


L'utilisation d'un système d'adoucissement de l'eau en entrée est recommandée pour maintenir la dureté de l'eau entre 4° et 8°F.

La calcification des composants due à la non- utilisation d'un système de détartrage implique des interventions techniques non incluses dans la garantie du four.

Pour effectuer le raccordement au réseau de distribution d'eau :

ÉTAPE	ACTION
1	Brancher un tuyau flexible avec un raccord de 3/4 à un robinet d'arrêt.
2	Brancher le tube au four.



6.2.2. RACCORDEMENT À L'ÉVACUATION DE L'EAU

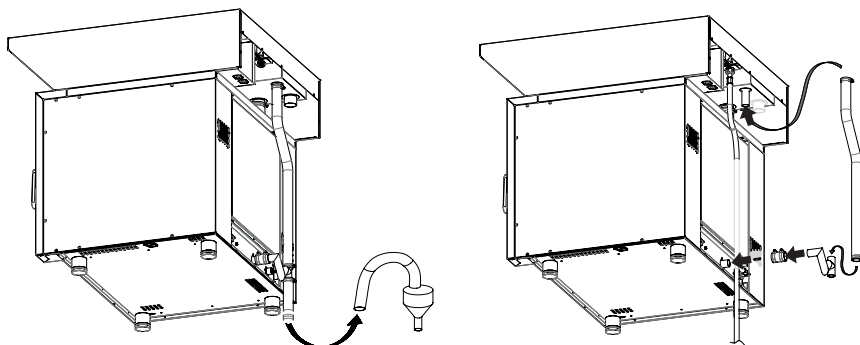


Ne pas réduire le diamètre du conduit d'évacuation à moins de Ø 30 mm

Pour effectuer le raccordement à l'évacuation de l'eau :

ÉTAPE	ACTION
1	Appliquer un siphon de Ø 30 mm au conduit d'évacuation du four.
2	Raccorder le siphon au système d'évacuation des eaux usées.

Note : utiliser des tuyaux et des raccords flexibles de Ø 30 mm.



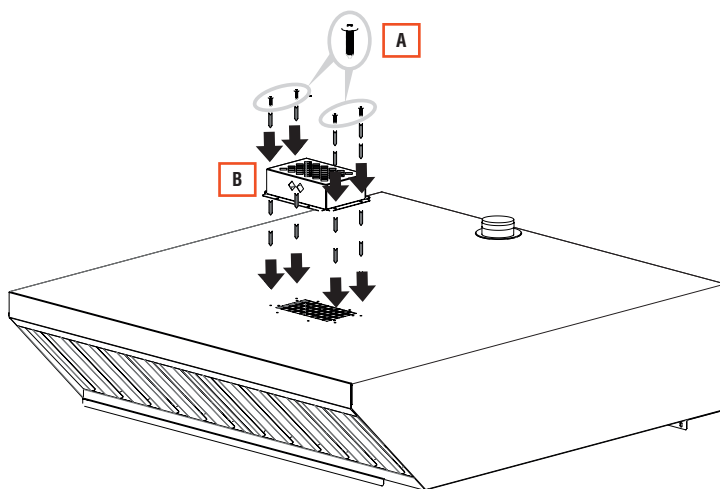
6.3. EXPULSION FUMÉES DE SORTIE

6.3.1. INSTALLATION EXPULSION FUMÉES DANS UN ENVIRONNEMENT DIRECT

Pour l'installation de l'**accessoire pour l'expulsion des fumées**, procéder comme décrit ci-dessous :

ÉTAPE	ACTION
-------	--------

- | | |
|---|---|
| 1 | Fixer au moyen des vis A (Fournies) l'accessoire B pour l'expulsion des fumées. |
|---|---|



Vérifier qu'il n'y ait aucune obstruction d'aucune sorte au dessus de l'évacuation de sortie.

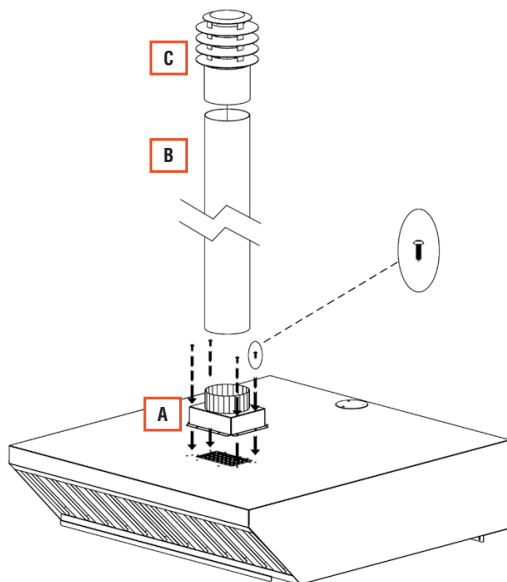


Vérifier qu'il n'y ait pas la pellicule de protection de la tôle.

6.3.2. EXPULSION DES FUMÉES PAR LE TUYAU À TIRAGE NATUREL

Pour l'installation du **tuyau à tirage naturel**, procéder comme décrit ci-dessous :

ÉTAPE	ACTION
1	Installer obligatoirement le raccord fourni A pour raccorder le tuyau à la HOTTE.
2	Fixer le tuyau B (Ø 120 mm).
3	Monter au sommet du conduit de fumée un cache-cheminée C pour éviter l'entrée d'eau et améliorer le fonctionnement.



Vérifier qu'il n'y ait aucune obstruction d'aucune sorte au dessus de l'évacuation de sortie.



Vérifier qu'il n'y ait pas la pellicule de protection de la tôle.

7. UTILISATION

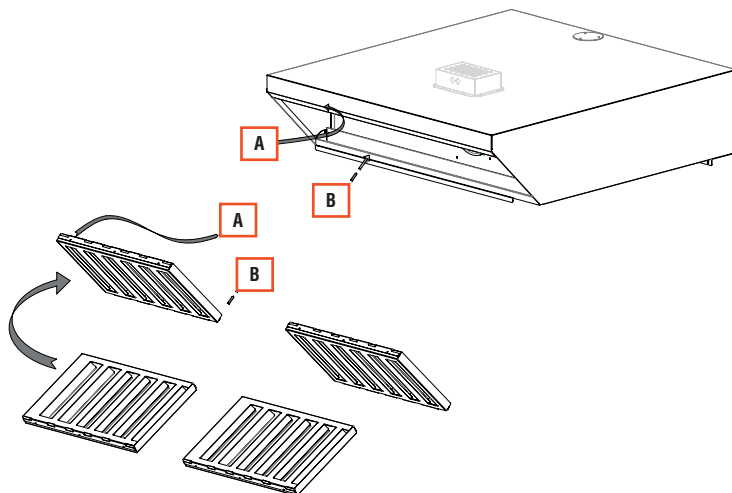
Avant d'utiliser l'équipement, vérifier qu'il est en parfait état. En cas d'anomalies, mettre l'appareil hors service et contacter le Service d'Assistance Technique.

7.1. PRÉPARATION POUR PREMIÈRE UTILISATION

7.1.1. MONTAGE DES FILTRES

Pour le **procéder au montage des filtres**, procéder comme décrit ci-dessous :

ÉTAPE	ACTION
1	Incliner les filtres et les engager sur la partie inférieure du logement de l'égouttoir A .
2	Fixer les filtres au logement B supérieur en poussant légèrement vers l'intérieur de la HOTTE.



7.1.2. DÉMARRAGE ET MISE EN SERVICE

Vérifier que le FOUR et la HOTTE soient :

- Raccordés électriquement (voir **chapitre 6**)
- Connectés au câble de communication (voir **chapitre 6**)
- Branchés et connectés au réseau d'eau (voir **chapitre 6**)
- Branchés et connectés à l'évacuation d'eau (voir **chapitre 6**).

Après avoir effectué toutes les vérifications nécessaires, alimenter le FOUR et la HOTTE en suivant les instructions au **paragraphe 7.1.3.**



Attention avant d'allumer le four, contrôler :

- **de ne pas avoir les mains humides ou mouillées ;**
- **que les surfaces du four et le sol sont secs ;**
- **que la porte du four est fermée.**











Après avoir effectué les contrôles susmentionnés, il sera possible d'allumer le four.

7.1.3. ACTIVATION



Ne pas mettre l'équipement en marche avec les mains humides ou en cas de contact avec de l'eau.

Pour effectuer la procédure correcte, procéder comme décrit ci-après :











ÉTAPE	ACTION
1	Du mode « Stand-by », appuyer simultanément sur les touches  et  . Remarque : l'inscription « SIC » s'affiche à l'écran.
2	Appuyer sur la touche  . Remarque : l'inscription « PAS » s'affiche à l'écran.
3	Appuyer sur les touches  et  pour faire défiler jusqu'à « HdE » et confirmer en appuyant sur la touche  .
4	Appuyer sur les touches  et  pour faire passer le paramètre de «0» désactivé à «1» activé.
5	Appuyer sur la touche  pour confirmer.
6	Appuyer sur le touche  plusieurs fois pour sortir et pour retourner en mode veille.
7	Éteindre le four et le rallumer. À ce stade la HOTTE est activée.

7.1.4. ACTIVATION DU CAPOT DE LA VERSION « AL CAPONE »



Ne pas mettre l'équipement en marche avec les mains humides ou en cas de contact avec de l'eau.

Pour effectuer la procédure correcte, procéder comme décrit ci-après :

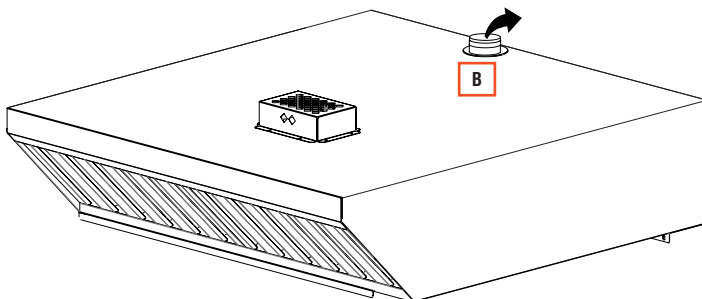
ÉTAPE	ACTION
1	Du mode « Stand-by », appuyer simultanément sur les touches  et  . Remarque : l'inscription « SIC » s'affiche à l'écran.
2	Appuyer sur la touche  . Remarque : l'inscription « PAS » s'affiche à l'écran.
3	Appuyer sur les touches  et  pour faire défiler jusqu'à « HdE » et confirmer en appuyant sur la touche  .
4	Appuyer sur les touches  et  pour faire passer le paramètre de « 0 » désactivé, à « 1 » activé.
5	Appuyer sur la touche  pour confirmer.
6	Appuyer sur le touche  plusieurs fois pour sortir et pour retourner en mode veille.
7	Éteindre le four et le rallumer. À ce stade la HOTTE est activée.

7.1.5. EXCLUSION DE LA HOTTE

Si le fonctionnement normal de la HOTTE est désactivé, il suffit d'appuyer sur le bouton situé sur le panneau de commande du four et l'état de fonctionnement sera indiqué au moyen des LED de signalisation ON/OFF.



Vérifier que pendant le fonctionnement du four à HOTTE éteint, le bouchon B ait été retiré, ce qui facilite l'évacuation de la vapeur afin de ne pas compromettre le bon fonctionnement du four.



**Lors du retrait du bouchon de la vapeur chaude peut sortir.
Risque de brûlures.**

8. NETTOYAGE

8.1. CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LE NETTOYAGE

**AVERTISSEMENT**

Danger électrique. Débrancher l'alimentation électrique avant le nettoyage.

**AVERTISSEMENT**

Risque de brûlure. Pendant le fonctionnement du four la chambre de cuisson peut atteindre des températures élevées. Attendre que le four soit froid avant d'effectuer toute opération de nettoyage.

**AVERTISSEMENT**

Danger électrique. Ne pas utiliser de jets d'eau et/ou de lances à haute pression pour laver les parties internes et externes de l'équipement.

Le premier nettoyage du four doit être effectué par un personnel spécialisé.

Respecter les indications suivantes :

- Ne pas utiliser de jets d'eau pour laver les parties internes de l'appareil
- Ne pas diriger les jets d'eau sur les pièces électriques
- Nettoyer régulièrement les surfaces de l'équipement, afin d'éviter la détérioration des matériaux de l'équipement
- Utiliser de l'eau tiède avec des détergents non agressifs, en ayant soin d'essuyer les parties humides à l'aide d'un chiffon doux.



Utiliser des gants de travail pour effectuer les opérations de nettoyage.



Ne pas utiliser des détergents contenant du chlore ou leurs solutions diluées, de la soude caustique, des détergents abrasifs, de l'acide muriatique, de la javel ou d'autres produits qui pouvant rayer.



Ne pas utiliser de nettoyeur à vapeur pour nettoyer l'équipement.

8.2. NETTOYAGE DE LA HOTTE

Pour effectuer le **nettoyage de la hotte**, procéder comme décrit ci-dessous :

ÉTAPE	ACTION
1	Déconnecter l'alimentation électrique et éteindre l'interrupteur de proximité.
2	Démonter les filtres et l'égouttoir en suivant les opérations inverses du paragraphe 7.1.1.
3	Laver les filtres et l'égouttoir avec les produits appropriés au nettoyage de ces composants.
4	Effectuer le nettoyage général de la HOTTE en utilisant un chiffon doux et des produits non agressifs.
5	Remonter les filtres et l'égouttoir en suivant les opérations du paragraphe 7.1.1.

Éviter d'utiliser des produits contenant du chlore et ses solutions diluées, la soude caustique, les produits nettoyants abrasifs, l'acide muriatique ou d'autres produits qui peuvent rayer ou émailler.



À la fin de chaque cycle de service, retirer les filtres, nettoyer et sécher les parties internes et externes en utilisant uniquement de l'eau tiède avec des détergents non agressifs, puis en prenant soin de sécher toutes les parties humides avec un chiffon doux.

Ne pas utiliser de jet d'eau et/ou de lances à haute pression pour laver les parties internes et externes de l'appareil car cela pourrait endommager les composants électriques.

9. ENTRETIEN



AVERTISSEMENT

Danger électrique. Débrancher l'alimentation électrique avant le nettoyage.



AVERTISSEMENT

Risque de brûlure. Pendant le fonctionnement du four la chambre de cuisson peut atteindre des températures élevées. Attendre que le four soit froid avant d'effectuer toute opération de nettoyage.



AVERTISSEMENT

Danger électrique. Ne pas utiliser de jets d'eau et/ou de lances à haute pression pour laver les parties internes et externes de l'équipement.

9.1. ENTRETIEN ORDINAIRE

Pour garantir le bon fonctionnement de l'équipement au fil du temps, il faut effectuer des contrôles et des entretiens périodiques/préventives.

9.1.1. CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS

Le tableau énumère un certain nombre d'opérations de maintenance à effectuer selon le calendrier recommandé.

OPÉRATION	FRÉQUENCE			
	HEBDOMADAIRE	MENSUELLE	TOUS LES 6 MOIS	ANNUELLE
Contrôler l'intégrité et le nettoyage de l'évacuation de l'eau.			■	
Contrôler le bon fonctionnement de l'aspirateur.			■	
Contrôler l'intégrité de l'installation électrique.			■	

9.2. ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE

L'**entretien extraordinaire** comprend les opérations de révision, de réparation, de rétablissement des conditions normales de fonctionnement ou le remplacement d'un composant en panne, défectueux ou usé.



Pour les activités d'entretien extraordinaire, contacter le Revendeur ou le Centre d'Assistance Agréé.

10. DIAGNOSTIC

10.1. LISTE DES ALARMES

CODAGE	ALARME	DESCRIPTION / SOLUTION
HOOD FILT	<ul style="list-style-type: none"> Filtres sales. 	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyer les filtres et réinitialiser l'alarme. En mode stand-by appuyer simultanément sur les boutons « Température + » et « Temps + » pendant 10 secondes.
HOOD FAN	<ul style="list-style-type: none"> Dysfonctionnement du moteur de l'écrou d'aspiration. Écrou sale. Filtres sales. Dysfonctionnement du condensateur moteur. 	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyer les filtres. Contacteur le Revendeur ou le Centre d'Assistance Agréé.
HOOD PRD	<ul style="list-style-type: none"> Dysfonctionnement de la sonde de température de la hotte. 	<ul style="list-style-type: none"> Contacteur le Revendeur ou le Centre d'Assistance Agréé.
HOOD COON	<ul style="list-style-type: none"> Absence de raccordement du câble série entre le four et la hotte. Absence d'alimentation électrique de la hotte. Carte de la hotte en panne. 	<ul style="list-style-type: none"> Contacteur le Revendeur ou le Centre d'Assistance Agréé.
HOOD H2O	<ul style="list-style-type: none"> Absence d'eau sur l'installation. Dysfonctionnement de l'électrovanne d'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> Contrôler l'entrée d'eau. Contacteur le Revendeur ou le Centre d'Assistance Agréé.
HOOD HOT	<ul style="list-style-type: none"> Température trop élevée à l'intérieur de la hotte. 	<ul style="list-style-type: none"> Contacteur le Revendeur ou le Centre d'Assistance Agréé.

11. MISE HORS SERVICE ET ÉLIMINATION

11.1. LONGUES PÉRIODES D'INACTIVITÉ

Si l'équipement n'est pas utilisé pendant une longue période (plus de 2-3 semaines) :

ÉTAPE	ACTION
1	Débrancher l'alimentation électrique.
2	Effectuer un nettoyage approfondi de l'équipement (voir le chapitre « NETTOYAGE »).
3	Couvrir l'équipement avec une bâche.

11.2. ÉLIMINATION



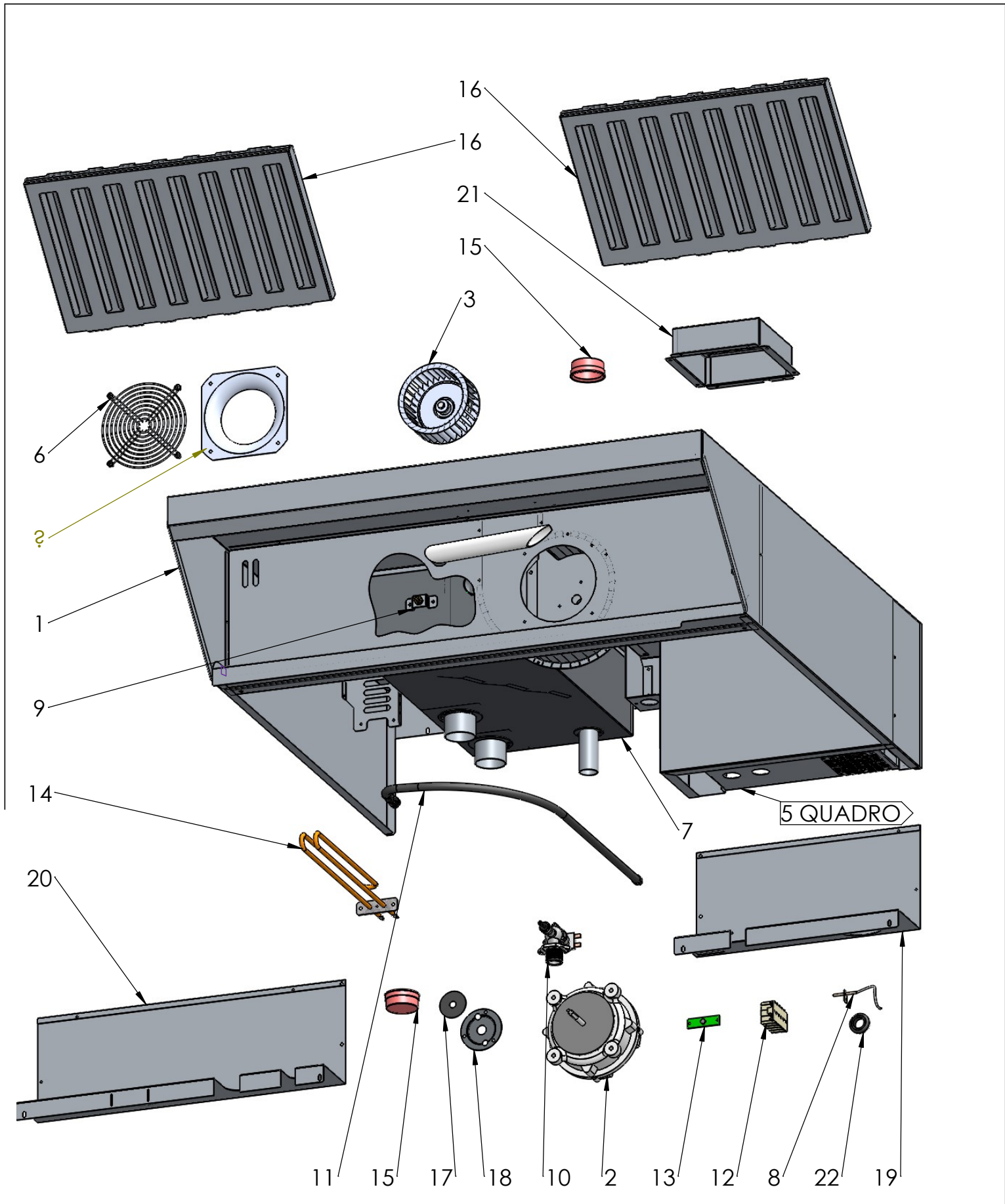
Les équipements électriques et électroniques qui composent l'appareil, tels que les lampes, les commandes électroniques, les interrupteurs électriques, les moteurs électriques et tout autre matériel électrique, doivent être éliminés et/ou recyclés séparément des déchets urbains, conformément aux procédures des réglementations en vigueur chaque pays.

Ne pas disperser les matériaux dans l'environnement.

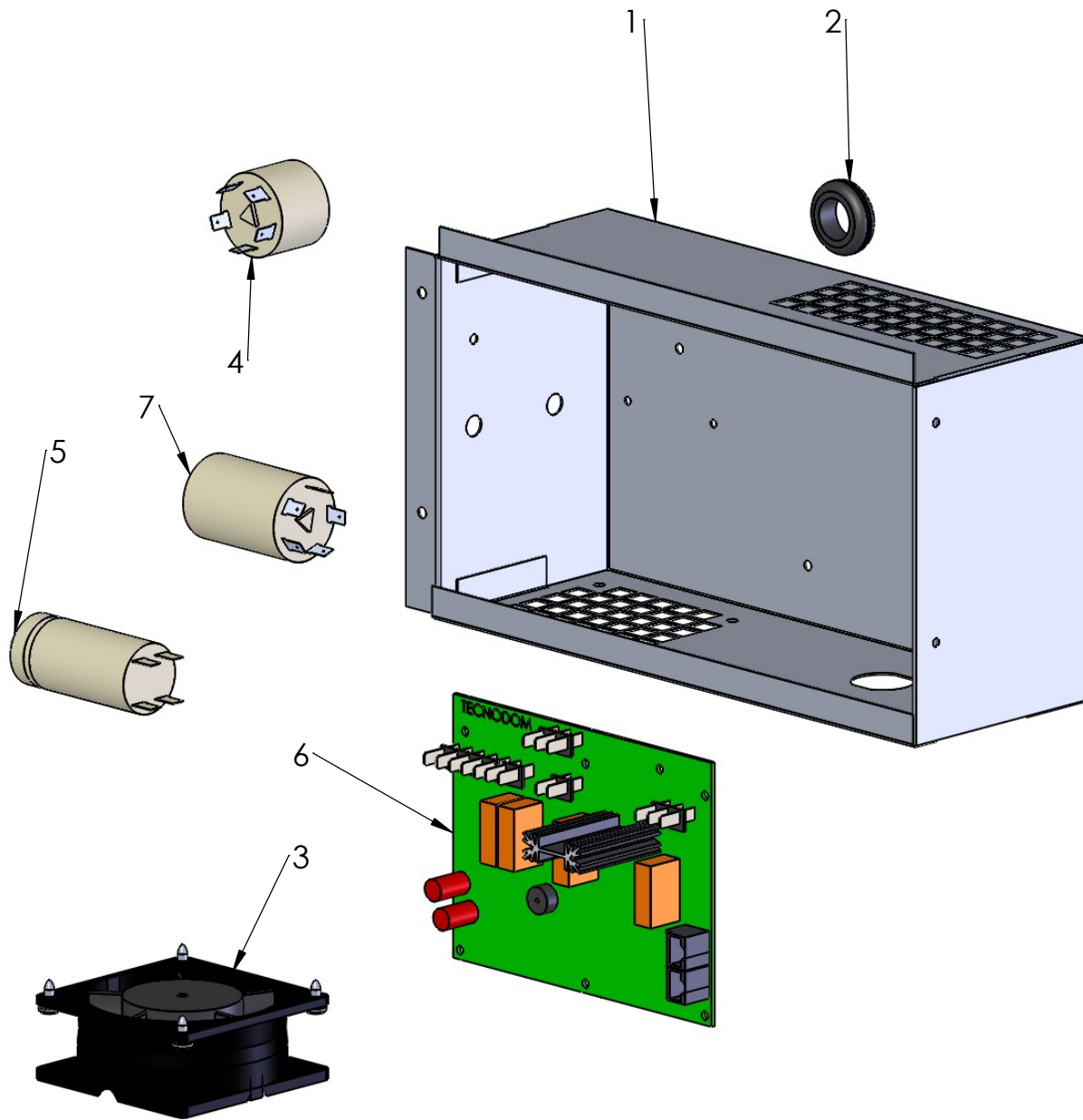
En outre, tous les matériaux constituant le produit, tels que la tôle, le plastique, le caoutchouc, le verre, etc., doivent être recyclés et/ou éliminés conformément aux procédures de la réglementation en vigueur.

L'élimination illégale ou incorrecte de l'appareil implique l'application des sanctions prévues par la législation en vigueur.

Rendre inutilisable l'équipement destiné à l'élimination en retirant les câbles de l'alimentation électrique.



PP-CONDENSEUR-5



N°	REF	NAME	NOM	QTT	REMARQUES
1	VXKA000001	LAMIERA CAPPА COMANDI LATERALI	TÔLE DE HOTTE COMMANDES LATÉRALES	1	
2	VXFO000169	MOTORE (120W) MFA80H25-VA 230-50/60/1 2P DR ITP + CONDENSATORE 6.3MF	MOTEUR (120W) MFA80H25-VA 230-50/60/1 2P DR ITP + CONDENSATEUR 6.3MF	1	
3	VXKA000012	KIT GIRANTE_120 CON FISSAGGIO	KIT TURBINE_120 AVEC FIXATION	1	
4	VXKA000026	BOCCAGLIO CHIOCCIOLA IN ACCIAIO	EMBOUT EN ACIER EN COLIMAÇON	1	
5	VXFO000019	QUADRO ELETTRICO	TABLEAU ÉLECTRIQUE	1	KAXXX0030/VXFO000019
6	VXFO000051	KIT GRIGLIA DI PROTEZIONE 150X1.5	KIT GRILLE DE PROTECTION 150X1.5	1	
7	VXKA000024	CONDENSATORE VAPORE FORNI	CONDENSATEUR VAPEUR FOUR	1	
8	VXFO000180	SONDA TEMPERATURA	SONDE DE TEMPÉRATURE	1	
9	VXKA000021	UGELLO COMPLETO 120° CONO PIENO	BUSE COMPLÈTE 120° CÔNE PLEIN	1	
10	VXAC000026	ELETTROVALVOLA 1 VIA ING. 3/4" OUT JG6mm	ÉLECTROVANNE 1 VOIE ENTRÉE 3/4" SORTIE JG6MM	1	
11	VXKA000025	KIT TUBO UGELLO LAVAGGIO	KIT TUYAU BUSE LAVAGE	1	
12	VXFO000052	MORSETTIERA PG10 4P A FASTON 4 VIE (3-2P/1-4P)	BORNIER PG10 4P À FASTON 4 VOIES (3-2P/1-4P)	1	
13	VXKA000015	TACHIMETRICA	TACHYMÈTRE	1	
14	VXKA000022	RESISTENZA BILANCIAMENTO	RÉSISTANCE D'ÉQUILIBRAGE	1	
15	VXAC000027	TAPPO CILINDRICO CHIUSO D.52mm H23	BOUCHON CYLINDRIQUE FERMÉ D.52MM H23	2	
16	VXKA000008	FILTRO A LABIRINTO V.2	FILTRE À LABYRINTHE V.2	2	
17	VXFO000575	GUARNIZIONE ALBERO MOTORE (CONICO)	JOINT D'ARBRE MOTEUR (CONIQUE)	1	
18	VXFO000389	FERMA GUARNIZIONE ALBERO MOTORE	FIXATION DU JOINT D'ARBRE MOTEUR	1	
19	VXKA000010	CHIUSURA POSTERIORE QUADRO	FERMETURE ARRIÈRE DU TABLEAU	1	
20	VXKA000009	CHIUSURA POSTERIORE CONDENSATORE	FERMETURE ARRIÈRE DU CONDENSATEUR	1	
21	VXKA000027	KIT CAMINO GRIGLIA	KIT CHEMINÉE GRILLE	1	
22	VXFO000205	PASSACAVO PER FORNO NERONE	PASSE-CÂBLE	1	
21	VXKA000027	KIT CAMINO GRIGLIA	KIT CHEMINÉE GRILLE	1	CHEMINÉE AVEC GRILLE
21	VXKA000028	KIT CAMINO CANALE	KIT CHEMINÉE CANALISATION	1	CHEMINÉE AVEC EMBOUCHURE POUR CANALISATION
		KAXXX0030 /VXFO000019			
5.1	VXKA000011	SCATOLA ELETTRICA K	BOÎTIER ÉLECTRIQUE K	1	
5.2	VXFO000205	PASSACAVO PER FORNO NERONE	PASSE-CÂBLE	1	
5.3	VXFO000061	KIT VENTILATORE 92 COMPLETO DI VITI	KIT VENTILATEUR 92 COMPLET AVEC VIS	1	
5.4	VXKA000017	FILTRO ANTIDISTURBO PER CAPPА	FILTRE ANTI-PARASITE POUR HOTTE	1	
5.5	VXFO000237	CONDENSATORE 6.3MF PER MOTORE120W	CONDENSATEUR 6.3MF POUR MOTEUR 120W	1	
5.6	VXKA000014	SCHEDA CAPPА V1.4	CARTE HOTTE V1.4	1	
5.7	VXKA000020	FILTRO RUMORE DI FONDO POMPE PERISTALTICHE	FILTRE BRUIT DE FOND POMPES PÉRISTALTIQUES	1	

